

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL YMANE » en abrégé « CMY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU FIN
GOUDRON, Lot 10, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 26 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL YMANE » en
abrégé « CMY »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tout pays et particulièrement en république de côte d'ivoire :

- Consultations Médicales ;
- Préventions et soins médicaux,
- Services d'hospitalisations ;
- Examens médicaux et paramédicaux (laboratoires, imagerie, etc ..),
- Importations et commercialisations de matériels médicaux,

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous bien meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes somme auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée , et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU FIN
GOUDRON, Lot 10, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme KPAHIO PAULINE EPOUSE TRAORE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01360 du 20/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16511/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

